



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 7 novembre 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX LES BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHANAZ
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
CHINDRIEUX
CONJUX
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
GRESY SUR AIX
MERY
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
ST PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIONS
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Michel FRUGIER
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANÇOIS
Jean-Claude CROZE
Yves HUSSON
Nicole FALCETTA
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Robert CLERC
Eudes BOUVIER
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEDEVER
Denise de MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
LE MONTCEL
MOTZ

Renaud BERETTI
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Christophe DERIPPE
Jean-François BRAISSAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Julie ECALARD
Véronique MERMOUD
Hanane MAJID
Wassila BOUJNANE
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs
Entrelacs
Entrelacs
Directeur Général des services
Directeur Général Adjoint
Directeur des services à la population
Directeur du Pôle Eau
Directrice de cabinet
Chargé de mission Communication
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Responsable Habitat – Politique de la Ville
Assistante service Urbanisme – Foncier - Habitat
Responsable Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2018 comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 18 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 26 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 8 Année : 2018

Exécutoire le 09 NOV. 2018

Affichée le : 09 NOV. 2018

Visée le : 09 NOV. 2018

HABITAT

ACTION 1 du Programme Local de l'Habitat

Méry - Attribution des aides à la construction pour les logements sociaux

Monsieur le Président indique qu'il convient d'appliquer les délibérations en date du 20 juin 2012, du 3 juillet 2013 et du 18 janvier 2018 précisant les conditions de versement de l'aide à la construction pour les logements sociaux.

Pour faciliter la production de logements aidés, et afin d'atteindre l'objectif de production fixé sur la durée du Programme Local de l'Habitat (PLH) soit 1110 logements locatifs publics et 405 logements en accession sociale, Grand lac, Communauté d'agglomération a décidé de verser aux communes une aide à l'équilibre à hauteur de 50 € / m² de surface utile.

Au titre du PLH, le bailleur OPAC Savoie a sollicité Grand Lac pour le financement de l'opération suivante :

- **Les carrés prairials:** acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de 6 logements locatifs dont 2 PLAI (Prêt Locatif Aide Intégration) et 4 PLUS (Prêt locatif à usage social) soit une aide de **28 397 €**.
- **Les carrés du sire:** acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de 6 logements locatifs dont 1 PLAI (Prêt Locatif Aide Intégration) et 5 PLUS (Prêt locatif à usage social) soit une aide de **26 783 €**.

L'aide sera versée à la commune de Méry en deux parties :

- 50% au démarrage des travaux sur présentation de l'ordre de service,
- 50% à la fin des travaux sur présentation de la déclaration d'achèvement des travaux.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal en section d'investissement, service 1174 selon le mode AP/CP 010 voté lors du Conseil communautaire du 18 janvier 2018 (révision n°7) soit un montant total de 1 295 000 € sur 6 ans dont 797 916.62 € ont déjà été payés et 222 813.43 € sont engagés à ce jour.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE le Président à procéder au versement des aides au logement à la commune de Méry pour un montant total de 55 180 €.

Aix-les-Bains, le 7 novembre 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Habitat - Action 1 du Programme Local de l'Habitat - Méry - Attribution des aides à la construction pour les logements sociaux

Date de transmission de l'acte : 09/11/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 09/11/2018

Numéro de l'acte : d2581 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20181107-d2581-DE

Date de décision : 07/11/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Subventions accordées
7.5.2.1. A d'autres collectivités